

Matières grasses.....	3.00
Sucre.....	6.00
Matières protéïdes.....	1.00

Vers le troisième mois, un enfant bien portant devra digérer un lait composé comme suit :

Matières grasses.....	4.50
Sucre.....	7.00
Matières protéïdes.....	1.50

3^e Idiosyncrasie :

Les formes en sont si variées que ce n'est que par une longue expérience et une observation très attentive qu'on arrive à prescrire habilement.

Ainsi que je l'ai dit, le poids de l'enfant est un des facteurs de la plus haute importance.

Un enfant très gros demande une nourriture plus abondante et un pourcentage plus élevé que l'enfant normalement constitué. Si l'on apporte le plus grand soin à peser l'enfant, à examiner ses selles et à noter les plus légers symptômes d'indigestion, on arrivera aisément par voie d'expérimentation à trouver l'élément qui lui est nuisible. Dès lors on pourra combiner ce dernier de telle sorte et en telle proportion que le succès final soit à peu près certain.

Certains symptômes nous permettent, lorsqu'ils existent, de déterminer avec assez de certitude, l'élément constituant qui est en faute. Voyons par exemple les troubles causés par la mauvaise digestion des matières protéïdes.

Si les matières protéïdes sont en excès, on les retrouvera dans les selles sous forme de grumeaux non digérés. Ces grumeaux sont petits et durs et ressemblent à du fromage.

Dans ce cas, l'enfant a des coliques, il est agité et pleure beaucoup. En général il est constipé et son ventre est distendu par les gaz. Cependant lorsque l'indigestion protéïde est très sévère, il peut y avoir diarrhée.

Ces grumeaux peuvent aussi irriter l'estomac et produire des vomissements.